

La Plaine sur mer

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 – 10H00

Conseillers en exercice	9
Présents	8
Pouvoirs	1
Votants	9

Date de convocation du conseil d'administration 13 novembre 2025

Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente,
Maryse MOINEREAU, Vice-Présidente,
Marie-Andrée RIBOULET, Adjointes
Sylvie DANET, Marc LERAY Conseillère municipale.
Marie-Thérèse CHAUVET VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,
James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique
Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées

Excusés représentés

Clàire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44, donne pouvoir à Maryse MOINEREAU

Secrétaire de séance : Marie-Andrée RIBOULET

Adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Arrêt du procès-verbal du conseil d'administration du 20 juin 2025

AIDES FACULTATIVES

1. Point budgétaire des aides facultatives
2. Dossier d'aide facultative : AF_2025-29
3. Dossier d'aide facultative : AF_2025-30
4. Dossier d'aide facultative : AF_2025-31

STATISTIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS

COMMUNICATIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS

POINT N° 1 / POINT BUDGÉTAIRE DES AIDES FACULTATIVES

Point budgétaire au 12/11/2025

Année 2025	Budget voté	Budget réalisé		Reste à réaliser	
Bons alimentaires	3 500,00 €	1 698,00 €	48,51%	1 802,00 €	51,5%
Aides financières	1 500,00 €	980,00 €	65,3%	520,00 €	34,7%
Créances	500,00 €	0,00 €	0,0%	500,00 €	100,0%

POINT N° 2 / DOSSIER D'AIDE FACULTATIVE : AF_2025-29

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente présente une demande d'aide financière déposée pour une famille monoparentale afin de contribuer à l'achat d'un véhicule d'occasion, le précédent ayant été détruit lors d'un accident en septembre 2025 sans indemnisation possible.

La famille, composée d'un parent et de deux enfants adolescents, rencontre d'importantes difficultés de mobilité, le véhicule étant indispensable pour les rendez-vous médicaux, scolaires et les besoins quotidiens.

La Présidente rappelle que le parent, en invalidité depuis 2017 et bénéficiaire d'une pension, ne peut exercer d'activité professionnelle et dispose de revenus très limités. La situation financière est fragile et ne permet pas l'obtention d'un prêt bancaire.

Plusieurs aides ont été sollicitées par la travailleuse sociale de la CAF :

- Caritas : 500 €
- Croix-Rouge : 200 €
- Réso : 300 €

Il est proposé au Conseil d'administration d'examiner l'attribution d'une aide exceptionnelle de 500 € en complément des financements mobilisés.

Le Conseil examine la demande. Lors de la discussion, Monsieur DE DIEULEVEULT. précise que l'association *La Goutte d'Eau* ne pourra pas apporter d'aide, celle-ci interrompant temporairement son activité pour plusieurs mois.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 500 € pour l'achat d'un véhicule d'occasion.

POINT N° 2 / DOSSIER D'AIDE FACULTATIVE : AF_2025-30

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente présente au Conseil d'administration une demande d'aide financière concernant une dette de transport scolaire d'un montant de 153,40 € au bénéfice d'une famille monoparentale, déjà accompagnée par le CCAS.

Elle rappelle que la famille rencontre des difficultés financières persistantes, liées notamment à une pension d'invalidité et à l'existence de plusieurs créances en cours. La situation budgétaire ne permet pas d'assumer cette dépense supplémentaire.

Cette aide vise à éviter une aggravation de la situation financière et à garantir la continuité du transport scolaire de l'enfant.

Il est proposé au Conseil d'administration d'examiner l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 153,40 € pour le règlement de cette facture de transport scolaire.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 153,40 € destinée au règlement de la facture de transport scolaire de la famille monoparentale concernée.

Madame la Présidente présente au Conseil d'administration un dossier d'aide facultative non prévu à l'ordre du jour, relatif à Monsieur X, dont la demande a été transmise le 20 novembre via l'assistante sociale du département.

Elle expose la situation :

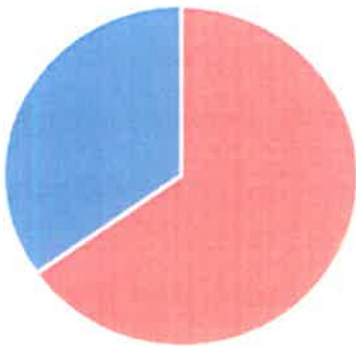
- Monsieur est arrivé sur la commune début août 2025 pour se rapprocher de sa compagne.
- Il a démissionné de son emploi à proximité de Rennes en raison d'une promesse d'embauche à Saint-Brévin, embauche qui n'a finalement pas eu lieu.
- Depuis le 31 octobre 2025, il est sans ressources et dépourvu de logement suite à la fin de sa relation.
- Il est en recherche active d'emploi, avec plusieurs entretiens passés, notamment pour Airbus, et une formation prévue début 2026.
- Monsieur bénéficie d'un accompagnement du CCAS et de l'EDS dans ses démarches.
- Une aide de Caritas a été accordée pour la prise en charge de la caution d'un scooter (200 € auprès d'Inseretz).

La demande au Conseil est d'autoriser une aide financière pour couvrir les 15 jours de location du scooter, soit 55 €, sur présentation de la facture.

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité la mesure suivante : Madame la Présidente est autorisée à accorder l'aide de 55 € dès réception de la facture par le bénéficiaire.

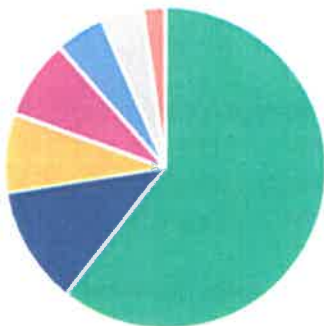
Statistiques des accompagnements

Genres



Femme	170	65.1%
Homme	91	34.9%
Total	261	100.0%

Tranches d'âge



65 ans et +	158	60.5%
55 à 64 ans	31	11.9%
35 à 44 ans	21	8.0%
45 à 54 ans	21	8.0%
25 à 34 ans	13	5.0%
Non renseigné	11	4.2%
18 à 24 ans	6	2.3%
Total	261	100.0%

Catégories socio-professionnelles

Retraité/Retraîtée	165	63.2%
Salarié/Salariée	37	14.2%
En recherche d'emploi	25	9.6%
Invalidité	13	5.0%
Arrêt maladie	5	1.9%
Sans activité (non inscrit à France Travail)	3	1.1%
Indépendant/Indépendante	2	0.8%
Autre	1	0.4%
Chef ou cheffe d'entreprise	1	0.4%
Non renseigné	9	3.4%
Total	261	100.0%

Types d'entretien

Accueil physique spontané	227	51.7%
Accueil physique sur rendez-vous	101	23.0%
Courrier	69	15.7%
Entretien téléphonique	32	7.3%
Rendez-vous à domicile	4	0.9%
E-mail	4	0.9%
Entretien avec un tiers	2	0.5%
Total	439	100.0%

Objets d'accompagnement

Pourcentage calculé sur le nombre total de synthèses d'entretien. Les synthèses d'entretiens pouvant avoir plusieurs accompagnements associés, le total des pourcentages peut être supérieur à 100 %.

Soutien administratif	97	22.1%
suivi demande de logement	95	21.6%
Accompagnement social	95	21.6%
Inscription au registre des personnes vulnérables	85	19.4%
Téléassistance	31	7.1%
Aide alimentaire	25	5.7%
Carte Aléop	19	4.3%
Dossier MDPH	17	3.9%
Domiciliation	13	3.0%
Mutuelles	10	2.3%
Demande d'aides ménagères	10	2.3%
Obligation alimentaire	9	2.1%
Animations seniors	6	1.4%
Aide aux impayés d'énergie et fluides	4	0.9%
Allocation personnalisée d'autonomie	4	0.9%
Complémentaire santé solidaire	3	0.7%
Dossier FSL	3	0.7%
Aide bon essence	2	0.5%
aide électroménager	2	0.5%
Aide financière voyage scolaire	1	0.2%
Aide financière numérique	1	0.2%
Renseignements divers	1	0.2%
Demande prise en charge frais d'établissement	1	0.2%
Total	534	121.6%

Communications diverses

État des lieux de l'occupation des logements d'urgence

Madame la Présidente fait un point sur la situation des logements d'urgence gérés par le CCAS :

a) Logement "L'Écume de Mer – côté cour"

- Occupé depuis le 8 juillet 2024 par une femme seule, suite à la mise en vente de son précédent logement.
- L'usagère bénéficie d'un accompagnement social du CCAS pour la recherche d'un logement durable, notamment dans le parc social.
- Maintien temporaire dans le logement en attendant une solution adaptée.

b) Logement "Les Coquelicots"

- Inoccupé, en raison de travaux de remise en état suite à la négligence du dernier occupant.
- Travaux en cours : nettoyage complet, réparations, peintures, rééquipement du mobilier et des appareils électroménagers.
- Réouverture prévue dès achèvement des travaux.

c) Logement "L'Écume de Mer – côté rue"

- Actuellement occupé par une famille monoparentale.
- Un logement dans le parc locatif social est prévu rapidement
- Logement en très bon état, propre et rafraîchi après remise en peinture.
- Attribution future prioritaire selon les besoins identifiés : hébergement temporaire, situation d'expulsion, violences intrafamiliales, incendie, etc.

Mise en place du registre des personnes vulnérables

Rapporteur : Jessica NERON, agent du CCAS

Jessica NERON présente au Conseil d'administration la mise en place d'un registre nominatif des personnes vulnérables, conformément à l'article L.116-3 du Code de l'action sociale et des familles.

Ce registre a pour objet de recenser les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap résidant sur la commune, afin de permettre une intervention rapide des services municipaux et partenaires en cas d'événement exceptionnel (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.).

Depuis l'été 2025, le registre est accessible :

- En version papier, à l'accueil de la mairie et au CCAS.
- En version numérique sur le site internet de la mairie, permettant une inscription en ligne simple et sécurisée.

À ce jour, 95 personnes se sont inscrites, témoignant de l'intérêt et de l'utilité du dispositif. Une communication municipale (affichage, bulletin communal, site web) accompagne cette mise en place pour encourager les inscriptions et rappeler l'importance de ce dispositif de prévention.

Journée solidaire-Journée du Patrimoine

Rapporteur : Jessica NERON, agent du CCAS et Sylvie DANET, conseillère municipale

Jessica NERON et Sylvie DANET présentent au Conseil d'administration le bilan de la journée solidaire organisée le samedi 20 septembre 2025, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Cette initiative a été menée par les CCAS de La Plaine-sur-Mer et de Pornic, en partenariat avec Caritas et RESO/l'Atelier, et a rassemblé 25 participants.

Au programme :

- Visite guidée du Passage du Gois et découverte du Polder de Sébastopol.
- Pique-nique convivial.
- Après-midi entre le château et le musée Jacobsen.
- Clôture par un goûter partagé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La sortie a favorisé le lien social, tout en offrant une découverte culturelle enrichissante, contribuant aux missions sociales et d'inclusion des CCAS.

Prévention des cambriolages et arnaques

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente du CCAS

Madame la Vice-Présidente présente au Conseil d'administration la réunion organisée le jeudi 25 septembre 2025 à l'Espace Sport et Loisirs, destinée à la prévention des cambriolages et arnaques, en partenariat avec MBA Mutuelle.

- Animée par la Gendarmerie Nationale de Nantes, la rencontre a rassemblé une centaine de participants.
- Les habitants ont bénéficié de conseils pratiques pour sécuriser leur domicile, repérer les arnaques à domicile et identifier les faux représentants.
- L'événement s'est conclu par un moment convivial autour d'un café, favorisant les échanges entre participants et intervenants.
- Une prochaine intervention sur les dangers d'internet est prévue le 9 décembre 2025 à Préfailles, dans le cadre du même dispositif de sensibilisation.

Journée sécurité routière pour les seniors – Semaine Bleue

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente du CCAS

Madame la Vice-Présidente présente au Conseil d'administration la journée dédiée à la sécurité routière pour les seniors, organisée le jeudi 2 octobre 2025 à l'Espace Sport et Loisirs de La Plaine-sur-Mer, en partenariat avec :

- Pornic Agglo Pays de Retz
- Gendarmerie Nationale
- Auto-école de Saint-Michel-Chef-Chef
- Mobilité Agglo
- CISPD Agglo
- Police municipale
- Plus de 40 participants ont assisté à cette rencontre mêlant prévention et convivialité.
- La journée a débuté à 9h30 par un accueil autour d'un café, suivi de différents ateliers sur les bonnes pratiques de conduite et la révision du code de la route.
- À 12h30, un repas partagé a favorisé les échanges et la convivialité entre participants et organisateurs.
- Cette initiative, inscrite dans le cadre de la Semaine Bleue, illustre la volonté des acteurs locaux de conjuguer sécurité, solidarité et convivialité, et a été saluée par l'ensemble des participants.

Projet de livre de recettes intergénérationnel

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente du CCAS

Madame la Vice-Présidente présente au Conseil d'administration le projet de livre de recettes intergénérationnel.

- La première réunion d'information et d'échanges s'est tenue le 11 septembre 2025, réunissant une quinzaine de participants. Cette rencontre a permis de poser les bases du futur ouvrage, valorisant saveurs, transmission et convivialité entre générations.
- Le projet, ouvert à tous, a pour objectif de rassembler recettes familiales, souvenirs de cuisine et astuces culinaires, tout en favorisant le lien social et intergénérationnel sur la commune.
- Une deuxième rencontre a eu lieu le 5 novembre 2025 à la Salle des Loisirs, permettant aux habitants de contribuer au livre et de partager un moment convivial.
- La prochaine réunion est prévue le 14 janvier 2026.
- Les livres seront mis en vente sans bénéfice, afin de soutenir le projet tout en valorisant la richesse culinaire et le savoir-faire des habitants et en créant un lien au sein de la commune.

Ateliers "Bienvenue à la retraite"

Rapporteur : Jessica NERON, agent du CCAS

Jessica NERON présente au Conseil d'administration les ateliers "Bienvenue à la retraite", qui ont débuté le 23 septembre 2025 à la Salle des Goélands, en partenariat avec Néosilver et financés par les organismes de retraite.

- Le programme, prévu du 23 septembre au 2 décembre 2025, comprend six thématiques destinées aux futurs et jeunes retraités.
- Objectifs : faciliter la transition vers la retraite, aborder les aspects financiers, sociaux, santé, bien-être et loisirs, et favoriser les échanges et le lien social entre participants.
- À ce jour, 9 personnes sont inscrites, participant activement aux ateliers et aux échanges proposés.
- Cette initiative illustre la volonté du CCAS de soutenir les habitants dans toutes les étapes de la vie, en proposant des actions adaptées aux besoins des seniors et futurs retraités.

Distribution des colis de Noël 2025

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente du CCAS

Madame la Vice-Présidente présente au Conseil d'administration l'opération annuelle de Noël organisée par le CCAS de La Plaine-sur-Mer.

- Commandes : 585 colis au total auprès de la boutique 1900, dont 200 DUO et 385 SOLO, pour une dépense totale de 13 000 €.
 - Colis SOLO : 1/2 bouteille de Grolleau Pays de Retz, cotride de Kerwall Maro, dessert fraise façon tiramisu, fruits confits enrobés de chocolat, présentés dans des bourriches similaires à celles utilisées pour les huîtres.
 - Colis DUO : 1 bouteille de Grolleau Pays de Retz, cotride de Kerwall Maro, 2 desserts fraise et pomme façon tiramisu, fruits confits enrobés de chocolat, présentés dans des bourriches similaires à celles utilisées pour les huîtres.
 - Résidence Côte de Jade : 84 colis commandés sous forme de coffrets galette St Michel pour les résidents.
- La Commission Vie Sociale du CCAS contribue à la confection, à la préparation et à la distribution des colis.
- La remise des colis aura lieu semaine 50 à la Salle du Marronnier.
 - Les bénéficiaires doivent se présenter munis du courrier reçu.
 - En cas d'impossibilité de déplacement, une tierce personne peut retirer le colis sur présentation du courrier et signature du bon de remise.
 - Pour les personnes ne pouvant absolument pas se déplacer, une livraison à domicile sera organisée.
- Un temps d'échanges convivial est prévu lors de la distribution, permettant aux participants de se rencontrer et de partager un moment de proximité.

Cette opération annuelle vise à renforcer le lien social et la convivialité au sein de la commune, en offrant aux habitants un moment festif et chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Remerciements

Madame la Présidente remercie le Conseil d'administration et l'ensemble des partenaires pour leur implication et leur soutien.

Elle remercie particulièrement Monsieur DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ pour les aides apportées et le travail effectué conjointement en faveur des personnes en difficulté.

Madame la Présidente souligne le lancement des trois semaines festives à venir et invite les membres du Conseil à participer aux animations de la commune, rappelant que c'est le rôle du CCAS de favoriser la convivialité et de permettre aux habitants d'oublier la solitude.

La séance est levée à 11H18.

Madame La Présidente,
Danièle VINCENT



La Secrétaire de séance,
Marie-Andrée RIBOULET

